FSU 93

Bobigny le, 16 février 2016.

Madame, Monsieur,

Nos organisations syndicales sont particulièrement mobilisées sur la question des libertés syndicales. Nous constatons une nette augmentation des atteintes à ces libertés : « *Casser du militant* », briser des élans sociaux, créer des peurs, menacer les Bourses du travail… sont parmi les moyens utilisés pour freiner le développement du syndicalisme. Sur notre département ces pratiques de répressions du syndicalisme trouvent des relais auprès d'un certain nombre d'élus ayant fait le choix d'attaquer les bourses du travail. Réfutant ainsi l'utilité publique et sociale de ces lieux ouverts aux citoyens, les municipalités du Blanc-Mesnil, de Bobigny, Saint-Ouen ne cessent de créer des difficultés de logements pour les structures syndicales locales. Elles ne craignent ainsi nullement de porter gravement atteinte aux libertés syndicales et aux activités menées comme l'accueil juridique, l'information et l'éducation populaire.

Des luttes déterminées pour faire respecter cette liberté fondamentale reconnue constitutionnellement qu'est le syndicalisme, sont engagées. En lien avec ces luttes nous souhaitons donner écho à la mobilisation des « Goodyear » aux côtés des « 5 d'Air France » pour demander la relaxe des condamnés par le tribunal d'Amiens et la réintégration des salariés de l'aéroportuaire arbitrairement licenciés. La construction de cet élan de solidarité qui peut compter dans le rapport de force qui s'engage, serait aussi un point d'appui pour toutes les victimes de la répression patronales.

Le soutien national aux Goodyear, exprimé par des personnalités du monde associatif, juridique et politique, artistique et culturel, montre combien la défense de son emploi et de ses revendications touche largement l'opinion et interroge la démocratie. Au travers des syndicalistes, ce sont les salariés qui sont visés et la possibilité de gagner le progrès social !

C'est ainsi que nous vous proposons d'être signataire de l'appel ci-joint, en nous indiquant votre Nom/ Prénom/ Qualité/ adresse / Email/ Téléphone à l'adresse mail : Soutiengoodyearaf93@gmail.com

C'est ainsi que nous proposons à votre organisation de mettre en débat la possibilité de rejoindre cet appel, en nous indiquant le Nom de l'organisation/ adresse/ Email/ Téléphone à l'adresse mail : soutiengoodyearaf93@gmail.com

Recevez, Madame, Monsieur, nos fraternelles salutations.

Hervé Ossant Secrétaire Général de l'UD CGT 93	Réza Painchan Secrétaire Général de l'UD FO 93	Didier Broch Secrétaire Général de la FSU 93	Jean-Louis Frisulli Secrétaire Général de l'UD Solidaires 93	Djail Ferhat Président de l'UNEF 93	Ernst Sereme Président de l'UNL 93

Goodyear/Air France : même combat !

« Les organisations syndicales de la Seine-Saint-Denis ont eu l'occasion d'exprimer ***leur profonde indignation et leur colère*** *suite à la condamnation de 8 ex-salariés Goodyear à 24 mois de prison dont 9 mois ferme.*

Dans une région fortement frappée par le chômage, dans le cadre d'un conflit social âpre où les salariés étaient engagés contre la casse de 1173 emplois, luttant pour leur dignité et le devenir social de leur famille, un accord de fin de conflit avait été signé entre la direction de Goodyear et le syndicat majoritaire de l'entreprise. Cet accord, conclu après une bataille de 7 ans, actait, entre autre, l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires contre les militants syndicaux.

C'est donc le Procureur de la République, qui a décidé de poursuivre l'action judicaire. Ce qui donne à cette condamnation un caractère politique.

Dans un contexte d'état d'urgence, où cette loi d'exception est parfois détournée pour tenter de faire taire le mouvement social, où l'on constate que des militants écologistes sont assignés à résidence, cette attaque contre des militants syndicaux, est un nouveau très mauvais signe.

Elle s'inscrit dans un mouvement de criminalisation de l'action syndicale, qui ne cesse de s'accentuer, avec notamment les gardes à vue de salariés d'Air France.

Des gardes à vue qui faisaient suite aux accusations publiques du 1er ministre contre des salariés, condamnés avant le moindre procès, après les évènements dits « de la chemise ». Des propos martiaux du chef du gouvernement, qui ont totalement débridé la direction d'Air France dans sa stratégie répressive. La direction du travail a rétabli un délégué syndical d'Air France dans ses droits, après son licenciement arbitraire, ce dont nous nous félicitons.

Les militants qui se font les portes voix de la défense des libertés syndicales et démocratiques, des combats pour l'égalité et la justice sociale, n'ont pas à être traités comme des délinquants.

Laisser entendre l'existence de « deux poids deux mesures », permettre que s'installe la criminalisation de ceux qui luttent pour le bien commun, faire du souci de la sécurité une arme contre nos libertés, serait entrer dans des chemins bien obscurs, que nous refusons !

Nous adressons toute notre solidarité aux 8 ex salariés de Goodyear, exigeons l'arrêt des poursuites à leurs encontre, et la réintégration des 5 salariés d'Air France.

Nous appelons à rejoindre le comité de soutien départemental de Seine-Saint-Denis aux salariés de Goodyear et d'Air France ».

Bobigny le, 16 février 2016.

Bourse départementale du Travail de Seine-Saint-Denis - 1, place de la Libération 93016 Bobigny Cedex
Tél : 01 48 96 35 00 – Email : bdtbobigny@yahoo.fr